

PREMIÈRE DIVISION—Continuation

No.	DATE ET SUJET DE L'ACTE.	TITRE.	ÉTENDUE DE LA RÉVOCATION.
22	8 Geo. 4, chap. 14, Inspecteur des chemins	Acte pour amender les lois qui sont actuellement en force pour la nomination d'inspecteurs des chemins, en autant qu'elles ont rapport aux différentes villes de cette province, autres que celles dans lesquelles les sessions trimestrielles générales de la paix sont tenues en vertu de la loi	En entier.
23	9 Geo. 4, chap. 3, Cotisation	Acte pour amender les lois de cotisation de cette province	En entier.
24	1 Guil. 4, chap. 3, Quayage à Amherstburg	Acte pour établir un marché et établir des quayages dans la ville d'Amherstburg, dans le district de l'ouest	En entier.
25	2 Guil. 4, chap. 17, Brockville	Acte pour établir une police dans la ville de Brockville, dans le district de Johnstown	En entier.
26	3 Guil. 4, chap. 16, Hamilton	Acte pour définir les limites de la ville de Hamilton dans le district de Gore, et pour établir une police et un marché public dans la dite ville	En entier.
27	3 Guil. 4, chap. 40, Marché de Brockville	Acte pour établir un marché dans la ville de Brockville	En entier.
28	4 Guil. 4, chap. 12, Clôtures de ligne	Acte pour régler les clôtures de lignes et les cours d'eau, et pour révoquer tout ce qui dans un acte passé dans la trente-troisième année du règne de feu Sa Majesté le Roi George Trois, intitulé: "Acte pour pourvoir à la nomination des officiers de paroisse et de ville, dans cette province," a rapport à l'emploi d'inspecteurs de clôture, qui est rempli par les Inspecteurs des grands chemins et des chemins	La première section.
29	4 Guil. 4, chap. 23, Toronto	Acte pour étendre les limites de la ville de York, pour ériger la dite ville en cité, et incorporer la dite cité sous le nom de Toronto	Les sections depuis 1 jusqu'à 95 inclusivement, et aussi toute la section 96, excepté le proviso.
30	4 Guil. 4, chap. 24, Belleville	Acte pour établir un bureau de police dans la ville de Belleville	
31	4 Guil. 4, chap. 25, Cornwall	Acte pour établir une police dans la ville de Cornwall, dans le district de l'est	En entier.
32	4 Guil. 4, chap. 26, Port Hope	Acte pour définir les limites de la ville de Port Hope, et pour y établir une police	En entier.
33	4 Guil. 4, chap. 27, Prescott	Acte pour incorporer le village de Prescott, et pour y établir une police élective	En entier.
34	5 Guil. 4, chap. 6, Cotisation pour indemniser les membres	Acte pour pourvoir au paiement du salaire des membres de la chambre d'assemblée qui représentent les diverses villes de cette province	En entier
35	6 Guil. 4, chap. 1, Cotisation pour indemniser les membres	Acte pour pourvoir au paiement du salaire des membres qui représentent les cités et villes incorporées de cette province	En entier.
36	6 Guil. 4, chap. 13, Marché de Brockville	Acte pour établir un marché dans le quartier ouest de la ville de Brockville	En entier.
37	6 Guil. 4, chap. 14, Belleville	Acte pour révoquer un acte passé dans la quatrième année du règne de Sa présente Majesté, intitulé: "Acte pour établir un bureau de police dans la ville de Belleville," et pour établir d'autres dispositions pour l'établissement d'une police dans la dite ville	En entier.
38	7 Guil. 4, chap. 19, Cotisation	Acte pour amender les lois en force qui régissent la vente des terres pour les arrérages de taxes, et pour d'autres fins y mentionnées	En entier.
39	7 Guil. 4, chap. 24, Maison d'Industrie	Acte pour autoriser l'érection de maisons d'industrie dans les divers districts de cette province, et pour pourvoir à leur maintien	Tout ce qui dans la 1ère section confère des pouvoirs aux grands jurés ou aux magistrats en sessions trimestrielles, ou qui limite les dépenses, et toute la seconde section.